

De Chinguetti à Tichitt et l'erg Aouker, le grand raid d'exception



Jours:	15
Prix:	- Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★★★★☆
	📍 Hors des sentiers battus
	📍 Safari en Jeep 📍 Désert
	📍 Aventure, exploration et expédition

Durant ce beau périple, nous irons à la découverte de lieux méconnus, hors des sentiers battus. Du **nord au sud**, nous croisons tous les types de paysages, d'environnements naturels et humains entre le cœur du **Sahara et la bordure nord du Sahel**.

L'idée de ce voyage est d'aller dans l'**ancienne cité caravanière de Tichitt** par des pistes peu parcourues, puis traverser l'**erg Aouker** pour atteindre le sud de la Mauritanie.

Ce grand raid en voiture sera ponctué de balades à pied afin de s'imprégner des lieux traversés. Comme toujours en Mauritanie, les rencontres, les moments partagés agrémenteront ce périple haut en couleur et en saveur.

Jour 1. De Paris à la capitale de l'Adrar



Aéroport de Paris 📍

✈️ 3500km - ⌚ 4h
Atar 📍

Aéroport de Paris - Atar

- Départ de Paris par vol affrété. Le décollage est prévu en début de matinée pour une arrivée à Atar à la mi-journée. Après les formalités et la récupération des bagages, vous retrouvez nos équipes qui vous attendent dans le hall de l'aérogare. A Atar, un déjeuner est prévue dans une auberge au confort agréable.

🍽️ Dîner	Auberge des Caravanes Atar
🏠 Hébergement	Auberge des Caravanes Atar

Jour 2-4. L'Adrar par les pistes de traverses, Chinguetti, Rachid



Atar 📍
🚗 110km - ⌚ 2h 30m
El Kheouiya 📍
🚗 400km
Tidjikja 📍

Atar - El Kheouiya

- La piste pour monter sur le plateau (dhar) est, à ce jour, bonne mais elle peut être dégradée par les pluies qui surviennent en fin d'été. Un petit détour vous permet de découvrir les paysages grandioses des falaises de l'Adrar. Les ruines de Fort Saganne, des peintures rupestres, l'enchaînement des plateaux à l'horizon sont autant d'attraits ...

Le dernier tiers se déroule en bordure nord de la zone ensablée.

En fin de matinée, nous atteignons **El Kheouiya**.

C'est le lieu de rendez-vous avec nos compagnons de voyage maure avec qui nous partageons ces quelques jours. Ils appartiennent à ce petit campement semi-nomade.

- Le **campement semi-nomade d'El Kheouiya** est fixé là pendant les grandes sécheresses. Le campement, depuis quelques années, s'organise : développement de l'élevage de caprins

et camélidés, création d'une école en 1994, naissance d'une petite palmeraie associée à des jardins en 1999 et, maintenant, quelques habitats en dur. Les liens que nous entretenons avec les différentes familles du campement sont étroits et grandement amicaux.

El Kheouiya - Tidjikja

- Nous nous dirigeons dans les régions reculées entre Adrâr et Tagant. Sur la limite occidentale de la Majabat al Koubra, nous irons à la découverte de lieux isolés et peu connus. Nous atteignons la grosse bourgade de Tidjikja.

☕ Petit déjeuner	2 Auberge des Caravanes Atar 3 4 Camp Itinérant Détours Mauritnaie
🍷 Déjeuner	Camp Itinérant Détours Mauritnaie
🍷 Dîner	Camp Itinérant Détours Mauritnaie
🏠 Hébergement	Camp Itinérant Détours Mauritnaie

Jour 5-6. Le Dhar Tichitt entre sable et roches



Tidjikja 📍
🚗 225km - ⌚ 10h
Tichitt 📍

Tidjikja - Tichitt

- Le **dhar Tichitt** guide notre progression. La ville de Tichitt fait partie, elle-aussi, des cités anciennes de Mauritanie. L'activité caravanère est toujours présente entre autre pour l'*amersal* récolté dans l'immense cuvette (*baten*) au pied de la falaise. Nous consacrerons un peu de temps pour découvrir les environs de Tichitt.

☕ Petit déjeuner	Camp Itinérant Détours Mauritnaie
🍷 Déjeuner	Camp Itinérant Détours Mauritnaie
🍷 Dîner	Camp Itinérant Détours Mauritnaie
🏠 Hébergement	Camp Itinérant Détours Mauritnaie

Jour 7-9. L'erg Aouker et le sud de la Mauritanie



Tichitt 📍
🚗 350km
Kiffa 📍

Tichitt - Kiffa

- Nous revenons un peu sur nos traces pour trouver la passe qui permet de gagner l'immense erg Aouker qui se développe au pied de la falaise de Tichitt. Taskass est une immense vallée coupant ce puissant massif de dunes. Cette voie de circulation naturelle permet d'atteindre Tamchaket et Kiffa dans le sud de la Mauritanie.

☕ Petit déjeuner	Camp Itinérant Détours Mauritnaie
🍷 Déjeuner	Camp Itinérant Détours Mauritnaie
🍷 Dîner	Camp Itinérant Détours Mauritnaie
🏠 Hébergement	Camp Itinérant Détours Mauritnaie

Jour 10-14. Des crocodiles du Tagant au oasis de l'Adrâr



Kiffa - Tergit

- Par la Route de l'Espoir, nous revenons dans la partie occidentale du Tagant. N'beika, Matmata puis Ksar el Barka sont les lieux obligés avant de retrouver l'Adrâr. La bordure ouest du massif est très diversifiée, entre roches et sables, palmeraies et ksour et sédentaires et nomades. Notre piste passera par l'intime palmeraie d'Aouinet Et Tiliski, N'terguent, El Meddah, Tifoujar.

Kiffa 📍
550km
Tergit 📍

☺ Petit déjeuner

Camp Itinérant Détours Mauritnaie

🍷 Déjeuner

Camp Itinérant Détours Mauritnaie

🍴 Dîner

10 11 12 13 Camp Itinérant Détours Mauritnaie
14 Auberge des Caravanes | Tergit

🏠 Hébergement

10 11 12 13 Camp Itinérant Détours Mauritnaie
14 Auberge des Caravanes | Tergit

Jour 15. De retour à Atar pour le vol international en direction de Paris



Tergit - Atar

- Nous prenons la belle route goudronnée qui nous ramène à la capitale de l'Adrâr.

Atar - Aéroport de Paris

- Le vol affrété au départ d'Atar est prévu en début d'après-midi pour une arrivée à Paris en fin de journée.

Tergit 📍
🚗 40km - ⌚ 1h
Atar 📍
✈ 3500km - ⌚ 4h
Aéroport de Paris 📍

☺ Petit déjeuner

Auberge des Caravanes | Tergit

Carte itinéraire





Inclus

- Accueil et assistance à l'aéroport d'Atar,
- Transfert et location véhicules 4X4 (carburant compris) adaptés à ce genre de voyage,
- Guide local francophone averti et formé à nos voyages,
- Chauffeurs et cuisinier en prise en charge totale,
- Tout le matériel de bivouac, de cuisine et intendance ' sauf sac de couchage),
- La pension complète durant tout le voyage en Mauritanie,
- Auberge confortable à Atar en chambre double (commodité dans les chambres),
- Auberge simple à Tergit,
- Entrées dans les maisons ayant des manuscrits,

Non inclus

- Vol International de Paris - Atar - Paris
- Entrées et/ou taxes non prévues dans le programme,
- Les frais de visa à l'entrée sur le territoire mauritanien,
- Les frais personnels, boissons,
- Les pourboires à la convenance de chacun,
- Les assurances annulation, frais premiers secours, rapatriement.

Informations supplémentaires

Basée à Atar, dans le nord de la Mauritanie, **Détours Mauritanie Voyages** est une agence à taille humaine. Depuis 1994, nous sommes animés par la passion du voyage saharien responsable, libre et serein. Bien implanté dans nos terres de prédilections, notre expertise du terrain, notre rigueur et notre professionnalisme nous permettent de construire des itinéraires personnalisés au plus proche de vos envies et de vous accompagner **dans la plus pure tradition saharienne**.

DÉTOURS MAURITANIE VOYAGES

Société de droit mauritanien au capital de 100 000 MRU. Enregistré au tribunal de commerce de Nouakchott.

RC 102638/GU/23647/911 - NIF 00629469

Agrément Agence de Voyages / Tour Opérateur de type "A", Ministère du Tourisme Nouakchott

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif

d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

VOTRE PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ :

Votre passeport en cours de validité et valable 6 mois après la fin du séjour en Mauritanie.

Il est important de vérifier que votre passeport **porte bien votre signature**, que sa **validité est suffisante** et qu'il y a **assez de pages libres** pour y apposer le visa.

L'OBTENTION DU VISA BIOMÉTRIQUE :

Il est obligatoire pour toutes personnes souhaitant visiter la Mauritanie.

Le E-Visa obtenu en arrivant sur le territoire mauritanien.

Pour nos voyages, il s'obtient en arrivant **sur le territoire mauritanien à Atar et/ou à Nouakchott**.

Il coûte **55 Euros** (en espèce avec l'appoint en billet) qui sont à payer à l'arrivée, à l'obtention du E- visa.

Aucun document est nécessaire pour l'obtention du Visa.

VOS DOCUMENTS DE VOYAGE :

Votre passeport en cours de validité,

Vos billets d'avion internationaux,

Votre contrat d'assurances rapatriement/frais premier secours,

Votre carnet de vaccination si possible mais non obligatoire, Votre carte de groupe sanguin si possible.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Détours Mauritanie Voyages vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Détours Mauritanie Voyages en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.